

Bayou, Faune-Flore, premiers occupants

Un Bayou est un cours d'eau plus ou moins actif (défluent) du delta du Mississippi ou des autres petits fleuves côtiers de Louisiane, soumis aux remontées des marées sur quelques dizaines de kilomètres. Par extension, le terme est utilisé pour désigner l'écosystème de forêt inondable qui s'est développé dans ce milieu sur plus de 10000 km².

Hormis les saules, deux espèces arborescentes sont emblématiques du bayou, un conifère le Cyprès-Chauve (*Taxodium distichum*), et un feuillu cousin du Magnolia, le Gommier-Aquatique (*Nyssa aquatica*). Ces deux arbres caduques perdent leurs feuilles ou aiguilles en automne. Ils sont adaptés aux conditions immergées avec un système racinaire remontant à l'air libre (pneumatophores) pour faciliter la respiration, créant un enchevêtrement difficilement pénétrable. De longs filaments de plantes épiphytes (*Tillandsia Usneoides*) localement appelées «mousse espagnole» ou «barbe de vieillard» pendent des arbres donnant au paysage un aspect luxuriant inimitable.

La biodiversité animale est exceptionnelle à tous les étages de la chaîne alimentaire. Amphibiens, petits poissons, écrevisses constituent le repas de plusieurs millions d'oiseaux aquatiques nicheurs ou migrants entre le nord et le sud du continent (hérons, aigrettes, spatules). A côté de l'incontournable poisson-chat, et parmi les nombreuses espèces de poisson, le plus gros est le garbique-alligator (*Atractosteus spatula*) gros carnassier qui peut mesurer plus de 2m de long et peser jusqu'à 150 kg. Quelques grands oiseaux pêcheurs comme le pélican brun où le pygargue à queue blanche sont plus rares.

L'alligator, le vrai (*Alligator mississippiensis*) colonise tous les marais d'eau douce de Louisiane. Chasseur nocturne avec un dos noir et un ventre blanc, il peut mesurer plus de 5 mètres. Jeune, il consomme des petits poissons et des grenouilles, puis en grandissant, chasse les tortues, les petits mammifères et les oiseaux, et même les petits cervidés à l'âge adulte. La femelle alligator construit un nid sur un monticule où elle pond quelques dizaines d'oeufs. Les jeunes peuvent rester trois ans près de la mère et s'ils échappent à tous les dangers pourront vivre jusqu'à 40 ans. Chassé pour sa viande et sa peau, l'alligator a été classé espèce en voie de disparition en 1967. Retiré de la liste en 1987 après de gros efforts de protection, on estime à plus d'un million la population vivant actuellement à l'état sauvage.

Un petit millier d'ours noirs de Louisiane (*Ursus americanus luteolus*), l'inspirateur de l'ours en peluche «Teddy Bear», vit sur les rives des bayous.

Des tribus amérindiennes Washas, Atakapas, Chitimachas occupaient les parties amonts de ces bayous à l'arrivée des premiers explorateurs avec Cavelier-de-la-Salle qui prend possession de la région en 1684 au nom de Louis XIV et l'appelle Louisiane. Vers 1750, les populations de colons ou de leurs esclaves ne sont que de quelques milliers en Louisiane dont la moitié concentrée à la Nouvelle-Orléans fondée en 1718. La zone de marais peu hospitalière et surtout infestée de moustiques reste peu occupée. A partir de 1762 de nombreux Acadiens chassés du Canada que Louis XV vient de perdre au profit de l'Angleterre arrivent en Louisiane, cédée à l'Espagne qui attribue à ces nouveaux arrivants des terres sur les rives des bayous. Ils y vivent essentiellement de la pêche (poissons, écrevisses, crevettes) et du piégeage (ratons-laveurs, loutres). Vers 1780, de nouveaux immigrants acadiens seront attirés par l'Espagne pour assécher les marais en aval des bayous. Le mot acadien sera déformé au cours des années en cadien puis «cajun» par les anglophones. Après un bref retour au sein de la République Française (1800-1803), la Louisiane devient le 18^{ème} état des Etats-Unis et le seul à majorité non anglophone avec un code civil rédigé en français. Avec plus de 20000 esclaves, la Louisiane fait sécession avec les états esclavagistes en 1861, à la fin de la guerre en 1864, une nouvelle constitution consacre l'anglais comme langue officielle.